

Exemple: instruction au sosie « *Prise en main d'une classe double CP et CE1* »

« *Je te rappelle la règle du jeu. Tu imagines que je suis ton sosie, que je suis amené à te remplacer demain dans ta classe, donc je vais essayer de me servir de ton expérience pour recueillir le maximum de conseils, de ficelles ... de manière à me tirer le mieux possible de cette affaire* »

CH : Alors quand j'arrive le matin, je fais quoi ?

P. : Ben tu prends les gamins dans le rang, dans la cour. Tu attends qu'ils soient en rang par deux, qu'ils se donnent la main, qu'ils ne bronchent plus quoi !

CH : ça c'est des critères sur lesquels je suis intransigeant ?

P. : Voilà, sinon on ne rentre pas. Quand on va entrer en classe, si le rang se défait ou que ça bavarde trop, on recommence dans la cour, mais bon (...)

CH : On ressort, je les fais se remettre en rang et j'essaye à nouveau (...)

P. : Sauf si tu as prévu quelque chose de lourd qui va nécessiter du temps, alors là tu fais celui qui n'entend pas ou qui ne voit pas trop que les mains se lâchent (...) Quand ils rentrent en classe ils vont directement à leurs tables, ils descendent les chaises et ils restent debout tant qu'il n'y a pas le silence absolu. Pendant ce temps, tu fais l'appel tant qu'ils sont debout et après (...) Ils savent que quand tu dis « *asseyez-vous !* », ils sortent tous leurs cahiers du jour, les CP et les CE1 et ils écrivent la date au septième carreau, soulignée en vert

CH : Donc ils attendent que je leur donne le signal « *asseyez-vous !* » ?

P. : Voilà ! Sinon bon y en a toujours qui essaient de s'asseoir, qui font ceux qui n'ont pas entendus. Bon ceux-là on les remet debout et on attend qu'y ait vraiment le silence absolu et après ils s'assoient. Ils sortent leur cahier du jour et ils mettent la date.

CH : Je peux attendre relativement longtemps ou (...)

P. : Non maintenant non. Au début de l'année oui on pouvait attendre dix minutes, un quart d'heure puis c'était « *je suis fatigué, j'ai sommeil, quand est ce qu'on s'assoit ?* ». Maintenant, ça va relativement vite puisque c'est eux qui règlent ça maintenant, qui disent « *bon tu te mets debout, tu te dépêches, on t'attend !* ».

CH : C'est-à-dire, euh, si je ne me conforme pas à ça, ça risque de poser des problèmes parce que ça a été ritualisé dans la classe !

P. : Ah oui, oui ça il faut ! Autant sur le rang qui se délite là, on peut fermer les yeux quelquefois parce qu'on a une grosse leçon de lecture ou de maths et on a besoin de tout le créneau. Mais là non ! Tant pis, même si on perd du temps, on ne transige pas là dessus !

CH : Voilà ! Et donc jusqu'à la passation des consignes c'est silence absolu. Ils savent qu'il ne faut pas faire de bruit, ne pas parler du tout tant que la date n'est pas écrite, soulignée. Après, la date je l'écris au tableau ?

P. : Non, en ce moment non. C'est les CE1 qui l'écrivent et les CP qui copient sur le tableau des CE1 mais ils en ont de moins en moins besoin. Donc, spontanément ils écrivent eux-mêmes la date, encore qu'ils se trompent entre le numéro du jour ou le nom du jour, surtout le jeudi. Mais généralement, ils sont moins demandeurs. En début d'année ils demandaient systématiquement « *où c'est écrit ?* ». Maintenant, ils le font d'eux-mêmes et ils rectifient à la limite d'eux-mêmes. Il y en a encore qui demandent aux CE1 s'ils peuvent écrire la date. Alors y a un CE1 qui est désigné et qui va écrire la date pour les élèves les plus en difficulté puisqu'il y en a encore (...).

CH : Celui qui est désigné s'identifiera ? Je n'ai pas besoin de (...) il y a une rotation des responsabilités ?

P.: Voilà, toutes les semaines on fait les rôles (...) avec un tableau

CH : J'ai un tableau donc que je peux le consulter dans la classe !

P.: En ce moment, je ne sais plus s'il est affiché. Tu le dis à l'oral en tout cas ça suffit. Si tu oublies en plus le lundi de changer les rôles, ça ne rate pas ! Il y en a toujours un ou plusieurs même qui t'y font penser. Donc, ça se gère relativement bien. Ça roule.

CH : Donc j'attends qu'ils aient tous écrit la date et après je fais quoi ?

P.: Après les CE1 ont leur emploi du temps, les CP aussi. Donc, ils savent qu'en première partie de matinée ils vont faire Français. Donc, les CE1 écrivent la matière qu'on travaille, ils ont l'emploi du temps. Donc, ils vont écrire lecture, vocabulaire, orthographe ou production d'écrit. Donc ils savent, tous les matins quand tu donnes les consignes aux CE1, les CP vont commencer leur écriture du jour. Donc là y a les photocopies, c'est moi qui les distribue pour aller plus vite et pour éviter de faire du bruit. Généralement, ça se rattache à un son qu'on a vu dans la semaine ou quelques jours avant ou qu'on va voir juste après. Donc, ils prennent leur cahier du jour et ils commencent leur écriture. Silence absolu pendant que tu fais la leçon aux CE1 ou alors tu leur donnes les consignes d'exercice et ensuite tu retournes avec les CP. Donc, comme je n'ai que cinq CE1 je les ai très rapidement habitués en début d'année à utiliser un manuel en étant tout seul..

CH : Les CE1, ils sont disposés comment ?

P.: Ils sont cinq, sauf en maths où ils sont six puisque j'ai un CP qui travaille en CE1 en maths. Ils sont cinq sur une table de six. Ils ont un tableau avec leurs affichages à eux ça c'est leur coin, c'est là que tu écris leurs exercices, qu'on corrige, qu'on fait les leçons et les CP sont dans tout le reste de la classe.

CH : Quand je travaille avec les CE1 la règle c'est « on parle à voix basse pour ne pas gêner les autres » ?

P. : Je parle naturellement. On ne chuchote pas et c'est clair que s'ils font une activité d'écriture, de graphisme, donc à la limite ça ne les gêne pas trop et puis ils sont habitués depuis le début de l'année. Alors des fois ils tendent l'oreille, j'en vois qui veulent répondre à des questions. Je ne les encourage pas mais je ne les dissuade pas non plus quoi ! Si une bonne réponse sort du CP (...)

CH : Je peux prendre des réponses éventuellement alors ?

P.: Oui mais sans rebondir, sans aller (...)

CH : Et là, la réponse elle est formulée avec des règles particulières de prise de parole ou ça peut venir comme ça ?

P. : Pour les CE1 ?

CH : Pour les CE1 et éventuellement pour les CP ?

P.: Théoriquement les CP quand je suis avec les CE1 ils n'ont pas le droit. C'est le silence total et ils savent que je ne peux pas m'occuper d'eux. Mais si je dis « *quel est l'infinitif de ce verbe ?* » et que j'entends « *manger* » ou « *courir* » (...) Bon je perdrais trop de temps à aller punir les CP, à arrêter la leçon. Je dis « *bon, c'était ça la réponse* »

CH : Je ne risque pas en quelque sorte d'attaquer un petit peu la validité de la règle en acceptant de prendre cette réponse là ?

P.: Mais ça c'est une règle tacite qui a été faite sur la règle de base. C'est vraiment jusqu'à la récré du matin parce que je ne supporte absolument pas le bruit.